



26 OCTOBRE 2018



Trente entreprises ont été sélectionnées pour former la première promotion de l'Accélérateur Chimie



Vannes, le 26 octobre 2018 – Le Ministère du Travail, l'OPCA DEFi, les fédérations de la filière chimie – France Chimie, FEBEA, FIPEC et FNCG – et Bpifrance annoncent les membres de la première promotion de l'Accélérateur Chimie. Trente PME disposant d'un fort potentiel de croissance suivront pendant 18 mois un programme ciblé et personnalisé.

Muriel Pénicaud, ministre du Travail, en présence d'Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, et Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, a officialisé le lancement de l'Accélérateur Chimie dans les locaux de BCF Life Sciences, membre de cette première promotion. Trente PME au total ont été sélectionnées par l'ensemble des partenaires. Financé par le Ministère du Travail à travers l'OPCA DEFi (organisme de financement de la formation de la filière chimique), l'Accélérateur Chimie est opéré par Bpifrance avec l'appui des fédérations de la filière chimie – France Chimie, FEBEA, FIPEC et FNCG.

Les membres suivront un programme intensif de 18 mois afin d'accélérer leur croissance et relever les défis qui les attendent (évolution des compétences, internationalisation, innovation, RSE...). En moyenne, le chiffre d'affaires des entreprises de la promotion est de 27 millions d'euros et leur effectif de 131 salariés. Elles évoluent dans des secteurs variés de la filière : fabrication de cosmétiques, de produits d'entretien, d'engrais, d'adhésifs, de principes actifs pour l'industrie pharmaceutique ou encore d'huiles gastronomiques (huile de noix, de noisette...).

Le programme de l'Accélérateur Chimie comprend :

- Un diagnostic individuel visant à identifier les priorités de croissance et à accompagner l'entreprise dans sa réflexion stratégique ;
- Un module d'approfondissement défini en fonction des résultats de ce diagnostic pour permettre le déploiement d'un plan d'actions concret sur la thématique retenue par l'entreprise ;
- Six séances de formation collective assurées par l'école de management ESCP Europe sur des thématiques spécifiques à l'industrie chimique ;
- Des mises en relations pour concrétiser les opportunités de croissance.

« Trente PME sont aujourd'hui réunies dans la première promotion de l'Accélérateur Chimie de Bpifrance, une initiative remarquable qui permettra à chaque entreprise de renforcer son savoir-faire, de développer la formation aux métiers de demain et de se challenger sur l'innovation. La France doit gagner la bataille des compétences pour rester compétitive. Fière de soutenir des initiatives qui anticipent et favorisent le développement des compétences », déclare Muriel Pénicaud, ministre du Travail.

« Chez Bpifrance, nous sommes convaincus que l'accompagnement est essentiel et complémentaire de nos offres financières. Totalement impliqué dans le développement de son entreprise le dirigeant n'a pas toujours le temps et l'occasion d'échanger avec ses pairs. Par son esprit de promotion, l'accélérateur permet à ses

membres de grandir ensemble et d'aller plus loin. 150 dirigeants en ont déjà fait l'expérience et 700 sont en cours d'accélération », explique **Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance.**

« Nous avons doublé notre chiffre d'affaires et notre effectif ces dix dernières années et avons comme ambition de devenir une ETI. Notre sélection pour la première promotion de l'Accélérateur Chimie nous permet de nous entourer d'un réseau d'experts et de pairs, mais aussi de fédérer les équipes autour d'un grand projet de transformation stratégique », estime **Jacques Pidoux, Président de BCF LifeSciences.**

Veillez trouver ci-joint une présentation des PME de la première promotion de l'Accélérateur Chimie.

Contacts presse :

France Chimie
Guillaume Croullebois
Tél. : 01 46 53 11 65
gcroullebois@francechimie.fr

Bpifrance
Annelot Huijgen
Tél. : 01 41 79 94 48
annelot.huijgen@bpifrance.fr

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Il les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de France Chimie (ex-Union des Industries Chimiques)

France Chimie est l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de la Chimie en France auprès des pouvoirs publics. Ses experts sont au service des adhérents pour accompagner leur transition ou leur croissance. France Chimie souhaite mieux faire connaître la Chimie et ses applications et mettre en valeur le rôle éminent qu'elle joue au sein de la société. www.francechimie.fr

Suivez-nous sur Twitter : @FranceChimie #GRACEALACHIMIE

A propos de la FIPEC

La FIPEC représente le secteur des industries des peintures, encres, couleurs, colles et adhésifs, préservation du bois. Le secteur réalise un chiffre d'affaires de 4.5 milliards d'euros, et compte plus de 16 700 salariés au sein de 154 entreprises.

A propos de la FEBEA

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est le Syndicat professionnel des entreprises de beauté et de bien-être (parfumerie, cosmétiques, produits d'hygiène, de toilette, produits capillaires). Elle rassemble plus de 350 entreprises, dont 82% de TPE et PME.

A propos de la FNCG

La Fédération des industries des corps gras rassemble les différentes activités industrielles du secteur de la production et de la transformation de matières grasses végétales et animales : familles professionnelles des huileries, de la margarine, des bougies, les industries des corps gras animaux, du savon et de la détergence. L'expertise de la FNCG couvre donc l'ensemble des secteurs utilisateurs de corps gras : alimentaire, énergies renouvelables (biodiesel), cosmétique, alimentation animale, chimie.

La FNCG fournit à ses adhérents les informations en matière sociale, économique, technique, environnementale et règlementaire intéressant leur activité.